



**CERTAINS SE DISENT : « C'EST
PAREIL, C'EST JUSTE LES TERMES
QUI CHANGENT ! »**



EH BIEN NON ! IL Y A DES DIFFERENCES IMPORTANTES

**Un ACCUEIL PERISCOLAIRE n'EST PAS une GARDERIE et
Une GARDERIE n'EST PAS un ACCUEIL PERISCOLAIRE :
POURQUOI ?**

Un ACCUEIL PERISCOLAIRE :

- c'est un **temps éducatif dans un cadre de loisirs** qui s'articule autour de l'école d'où le terme « **périscolaire** »
- il s'inscrit dans une trame de travail que sont **les projets éducatifs de l'organisateur et pédagogiques de l'équipe d'encadrement**
- il **doit être déclaré auprès de la DDCS** (Direction Départementale de la Cohésion Sociale)
- il est **soumis à la réglementation des ACM** (Accueils Collectifs de Mineurs) : normes d'encadrement, diplômes, ...
- il doit **rendre des comptes à la CAF et la DDCS**
- etc ...

Une GARDERIE :

- C'est une simple surveillance dans un lieu d'accueil avec mise à disposition de matériel pédagogique ou non
- L'objectif principal de ces structures est d'occuper les enfants
- il n'y a pas de déclaration à faire auprès de la DDCS
- il n'y a aucune réglementation
- il n'y a aucun compte à rendre aux partenaires institutionnels

« LES ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES S'INSCRIVENT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE DES CAF, AJUSTEE AUX TERRITOIRES ET A L'ENVIRONNEMENT, ELLES SE SITUENT DANS UNE VISION GLOBALE DE L'ENFANT ET DE L'ARTICULATION DES TEMPS DE VIE »